



31, avenue François Mitterrand
B.P. 7378 – Lomé Togo
Tél : + 228 22 21 68 22
Fax : + 228 22 21 83 86
E-mail : excoficao@excoafrique.com



8^{ème} étage immeuble BTCl Siège
169, Bd du 13 janvier – 06 BP 6019 Lomé, Togo
Tél : +228 22 21 87 69
Fax : +228 22 21 03 55
E-mail : contact@kpmg.tg

ORAGROUP S.A.

Rapport spécial des commissaires aux
comptes sur les rémunérations
exceptionnelles et remboursements de frais
de voyage, déplacements et dépenses au
profit des membres du Conseil
d'administration

(Article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au
droit des sociétés commerciales et du GIE)

Exercice clos le 31 décembre 2019
ORAGROUP S.A.
BP 2810 Lomé – Togo
Ce rapport contient 2 pages



31, avenue François Mitterrand
B.P. 7378 – Lomé Togo
Tél : + 228 22 21 68 22
Fax : + 228 22 21 83 86
E-mail : excoficao@excoafrique.com



8^{ème} étage immeuble BTCl Siège, 169,
Boulevard du 13 Janvier- 06 BP 6019 Lomé,
Tél : + 228 22 21 87 69
Fax : + 228 22 21 03 55
E-mail : contact@kpmg.tg

ORAGROUP S.A.

Siège social : 392, rue des Plantains, B.P.2810 Lomé - Togo
Capital social : F CFA 69 415 031 000

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les rémunérations exceptionnelles et remboursements de frais de voyage, déplacements et dépenses au profit des membres du Conseil d'administration (Article 432 de l'AUSCGIE)

Assemblée Générale d'approbation des états financiers de l'exercice clos
le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif
au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous présentons notre rapport
spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de
frais de voyage, déplacements et dépenses au profit des membres du Conseil
d'administration d'ORAGROUP S.A. au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous n'avons été avisés d'aucune rémunération ou remboursements de frais visés à
l'article précité au profit des membres du Conseil d'administration de votre société.

Ainsi, conformément à la loi, il vous appartient de vous prononcer sur le présent
rapport spécial.

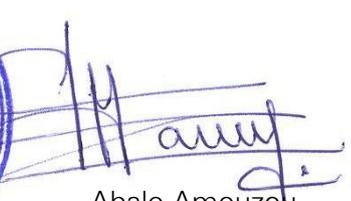
Lomé, le 12 juin 2020

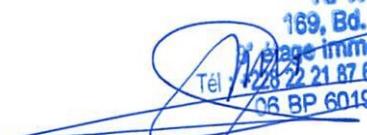
Les commissaires aux comptes

EXCO – FICAO

KPMG Togo




Abalo Amouzou
Associé


Toussaint O. de Souza
Associé

KPMG Togo
169, Bd. du 13 janvier
8^{ème} étage immeuble BTCl Siège
Tél : +228 22 21 87 69 | Fax : +228 22 21 03 55
06 BP 6019 Lomé 06 - Togo